



Syndicat **Force Ouvrière DGFIP**
Section locale **FO DGFIP62**
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

Déclaration liminaire au CTL du 28 février 2017

« Au revoir, au revoir, Président ! »

Monsieur le Président,



Comme l'a dit un ancien Premier Ministre :

« Quand le moment est venu, l'heure est arrivée »

Le passage de la catégorie « actif » à la catégorie « pensionné de l'État » sera bientôt effectif pour vous et allez donc migrer d'une gestion administrative erratique par l'inénarrable DRESG (Direction des Résidents à l'Étranger et des Services Généraux) à une gestion débridée par l'ineffable S.R.E. (Service des Retraites de l'État) et son service spécialement créé en Indre et Loire pour gérer votre pension.

Habituellement, un tel départ s'accompagne d'un « moment de convivialité » pour remercier vos nombreux collaborateurs et les collègues du département.

Habituellement, les représentants des personnels y sont également invités, et répondent très majoritairement présents, preuve s'il en est, qu'ils savent faire la différence entre le métier de Directeur et l'humain qui se cache derrière le costume.

Dans l'attente de cette invitation qui ne viendra pas, nous avons pensé vous soumettre le projet du futur discours que vous pourriez prononcer lors de votre pot de départ, ou pas...

« Arrivé en 2015 dans le département du Pas-de-Calais, j'avais en charge la responsabilité de 1428 agents et 80 postes comptables. Désireux d'obéir aveuglement à la lettre de mission de la Direction Générale, je suis heureux de porter à votre connaissance mon bilan d'activité sur ces quelques mois passés en votre compagnie :

J'ai donc

- *fermé 6 trésoreries,*
- *déstructuré 12 services départementaux,*
- *perdu 66 emplois,*
- *fusionné 2 RAN,*
- *réorganisé et déménagé la direction 3 fois,*
- *j'ai aussi annexé 25 m² à mon petit bureau de 75 m².*

Soucieux d'être au plus proche de mes agents, je n'ai pas hésité à me rendre sur place y compris dans les trésoreries les plus reculées du département en arrivant à 12h15 le vendredi lorsque celles-ci étaient fermées l'après – midi. Cela m'a permis d'appréhender grandement leurs conditions de travail !

J'ai très vite appris la géographie du département, dans le but de réduire mes temps de trajet et le kilométrage de la voiture de fonction. Je dois vous signaler au passage que les GPS ne sont pas fiables ici, ils vous font tous passer par des autoroutes biscornues là où ils existent des routes nationales toutes droites pour arriver à destination ...

Sous les feux de la rampe, j'ai réussi la gageure d'installer un escalier sans marche à la Paierie Départementale alors même que quelques mois auparavant, je trouvais cette idée d'ôter la caisse d'un poste comptable de la DG totalement idiote.

Enfin, à cause des vents tourbillonnants et violents de votre département, j'ai dû m'adapter et réviser mes positions stratégiques en matière de pilotage, et ce, plusieurs fois par jour ! J'ai pu constater qu'ici les girouettes n'ont pas le temps de rouiller !

Pour finir, j'ai aussi appris que la diplomatie n'était pas un vain mot ici. En effet, j'ai eu l'occasion de me confronter aux envahisseurs de SIP pavés de mauvaises intentions, mais aussi élus de la République, afin de les déloger d'un lieu qui n'était pas le leur. Durant cet épisode, j'ai pu goûter au sandwich fricadelle et me suis fait bon nombre d'amis parmi les élus locaux et les personnels de la Sous-Préfecture voire de la Préfecture.

Pour toutes ces expériences, je vous adresse un grand merci !

Ce merci, vous en conviendrez que nous ne le partagerons pas...

Un mot tout de même sur ce CTL : avez-vous remarqué qu'il n'y a que 24 heures dans une journée ? Compte tenu du nombre de points inscrits à l'ordre du jour, comment comptez-vous restreindre les débats afin que notre journée de travail soit raisonnable ?

Les élus FO-DGFIP 62 :

Titulaires

Jacques REGNIER, Delphine MORTELETTE, Laurence DIDAUZ et Michaël MILLOT

Suppléants

Stéphane THIRIAT, Justine KORKUT, Sylvie MANIEZ et Hervé DANNEELS

Experte

Coralie VINCENT